

SOUMISSION TECHNIQUE FINALE
SUR LE
PROJET D'EXTENSION DE WHALE TAIL
DEMANDE DE MODIFICATION DU PERMIS D'UTILISATION DES EAUX
Permis d'utilisation des eaux OEN 2AM-WTP1826

Préparée par:



NUNAVUT TUNNGAVIK INC.

Et

KIVALLIQ INUIT ASSOCIATION

24 janvier 2019

AVEC LE SOUTIEN DE



Hutchinson Environmental Sciences Ltd. Et GeoVector Management Inc.

Préparée pour:

l'Office des eaux du Nunavut

Résumé exécutif en langage clair et simple

Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) et la Kivalliq Inuit Association (KivIA) ont terminé l'examen technique de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux pour le projet d'expansion de la fosse Whale Tail d'Agnico Eagle Mines Limited (Agnico Eagle). Cette demande est associée au permis de l'ONE numéro 2AM-WTP1826 et est située sur des terres appartenant aux Inuits (IOL) à environ 150 kilomètres au nord du hameau de Baker Lake. La parcelle IOL concernée est la parcelle BL 43. L'examen a mis en évidence les domaines suivants dans lesquels des informations supplémentaires sont nécessaires pour compléter l'examen technique complet de la demande.

En général, la demande de permis d'utilisation des eaux d'Agnico Eagle reflète l'expérience acquise aux stades antérieurs de la mine de Meadowbank et des projets Whale Tail et Meliadine. Nous avons soulevé plusieurs préoccupations quant à la compréhension des impacts potentiels du projet d'expansion sur la qualité et la quantité de l'eau. Ces questions différaient principalement de l'examen simultané de l'évaluation des impacts sur l'environnement. Nous avons également soulevé plusieurs préoccupations concernant la gestion de l'eau et l'atténuation des effets.

La KivIA a travaillé de concert avec Agnico Eagle tout au long du processus d'examen technique pour répondre à ces préoccupations. Lors des audiences techniques tenues en octobre 2019, 12 des 21 questions soulevées avaient été résolues, en laissant 9 en suspens; la KivIA et Agnico Eagle ont continué à travailler à la résolution des questions en suspens. Les résolutions ont été obtenues grâce à la fourniture par Agnico Eagle de documents justificatifs supplémentaires, à la clarification des ambiguïtés dans leur demande technique, à la mise à jour des modèles de qualité et de quantité de l'eau et à l'élaboration d'un plan de gestion adaptative pour répondre aux préoccupations si le projet venait à s'écartier du scénario de base.

Au moment de cette soumission technique finale, deux des neuf questions en suspens étaient entièrement résolues, cinq ont été résolues en attendant notre examen d'un plan de gestion adaptative final pour s'assurer qu'il a correctement intégré les commentaires de la KivIA et d'autres intervenants, et deux questions ne sont pas résolues en raison de préoccupations quant à la capacité d'Agnico Eagle à gérer la crue de 2020 si elle s'avérait plus intense que la moyenne historique.

Agnico Eagle a soumis une demande préliminaire de permis d'utilisation des eaux de type A modifié pour le projet Whale Tail en décembre 2019 afin de répondre aux changements requis pour le projet d'expansion. Cette demande préliminaire est présentée sous le numéro de permis d'utilisation des eaux : 2AM-WTP48262043. Des demandes préliminaires ont également été présentées pour des modifications au permis d'utilisation des eaux numéro : 2AM-MEA1525 et 2BB-MEA1828. KivIA a fourni des commentaires sur les trois permis modifiés afin d'améliorer la cohérence et la clarté de chaque permis. Nous voulons nous assurer qu'il n'y a pas de confusion entre le projet Meadowbank et le projet Whale Tail et que tous les changements proposés apportent le niveau de confiance nécessaire à la KivIA, ainsi qu'aux autres parties.